

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 14 (1968)
Heft: 11

Artikel: Qu'est-ce que l'O.C.D.E.?
Autor: Caillat, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce que l'O.C.D.E. ?

par Claude Caillat

Délégué du Conseil fédéral
et chef de mission auprès de l'O.C.D.E.

I. **L'Organisation européenne de Coopération économique (O.E.C.E.)** fut créée pour reconstruire les économies des pays de l'Europe occidentale dévastées par la seconde guerre mondiale. C'est par son truchement que fut répartie l'aide Marshall et poursuivie l'abolition des barrières non tarifaires aux échanges.

Le retour à des économies et finances plus saines vers les années 1960 fit perdre aux objectifs fondamentaux de l'O.E.C.E. une partie de leur raison d'être. Cependant, plutôt que de liquider cette organisation dont les réussites étaient si évidentes, les pays membres, avec l'adjonction des Etats-Unis, du Canada et celles subséquentes du Japon et de la Finlande, résolurent d'en adapter les objectifs aux circonstances nouvelles. C'est ainsi que fut instituée, par la signature de la Convention du 14 décembre 1960, l'actuelle Organisation de Coopération et de Développement économiques (O.C.D.E.). C'est une organisation de caractère intergouvernemental dans laquelle est appliquée la règle de l'unanimité. Elle permet à des fonctionnaires spécialisés de se rencontrer discrètement. C'est un des aspects de l'O.C.D.E. qui n'est guère connu en dehors des milieux intéressés. L'O.C.D.E. s'analyse principalement comme une organisation :

a) **économique et financière** (assurer une forte croissance dans la stabilité financière sur une base multilatérale et non discriminatoire) ;

b) **d'aide au développement** (en s'efforçant d'assurer une meilleure coordination des politiques des pays donneurs d'aide et une promotion des efforts d'aide) ;

c) **scientifique** (en raison de la contribution toujours plus importante de la science à la croissance économique).

II. **En matière économique et financière**, l'O.C.D.E. s'est acquise une réputation solide. Elle a contribué aux progrès de la libération et publie des statistiques et analyses appréciées des spécialistes. Ce sont là des activités désormais traditionnelles dont les résultats sont accessibles à tout le monde.

Mais l'O.C.D.E. remplit aussi une fonction moins connue : celle de constituer un précieux forum de discussion. Les responsables de la politique économique et financière des pays membres s'y rencontrent régulièrement. Par leurs échanges de vues informels, ils ont une opportunité presque unique de se faire une idée des problèmes de leurs partenaires et du climat économique et financier des pays industrialisés du monde occidental.

Comme ces délibérations n'aboutissent généralement pas à des décisions, elles sont beaucoup plus souples que celles qui se déroulent dans d'autres enceintes. En effet, les délégués n'y négocient pas à proprement parler. Mais en s'informant mutuellement de leurs points de vues dans une atmosphère de confiance, ils parviennent fréquemment à une certaine harmonisation des positions qui facilite ensuite grandement les décisions à prendre dans d'autres organisations

internationales à vocation économique et financière. L'examen à l'O.C.D.E. de la situation du Royaume-Uni, des mesures américaines et françaises sont autant d'exemples illustratifs de ce qui précède.

Il vaut encore la peine de souligner, à titre général, que l'O.C.D.E. a l'avantage de grouper les principaux pays industrialisés du monde occidental. Leurs économies reposent sur les mêmes principes. Elles sont confrontées avec des problèmes de même nature. Cette homogénéité facilite encore la confrontation des points de vue et confère à l'O.C.D.E. la fonction de servir d'antichambre aux négociations que les pays à économie de marché ont avec les pays en voie de développement, notamment à la C.N.U.C.E.D.

III. **L'aide au développement** est un des objectifs fondamentaux de l'O.C.D.E. depuis 1960. C'est un problème immense qui ne peut être résolu d'un seul coup. Il exige une politique intelligente, imaginative et généreuse des pays industrialisés s'il veut être circonscrit et réduit graduellement. A ce titre, la tâche de l'O.C.D.E. est très importante. Son Comité d'aide au développement (C.A.D.) a entrepris des travaux de grande valeur. Il a progressivement établi des principes généraux dont devraient s'inspirer les gouvernements membres pour promouvoir les efforts concernant notamment le volume et l'amélioration des conditions de l'aide, en tenant compte des possibilités et des circonstances particulières des pays moins développés, et aussi en vue de faciliter une meilleure utilisation des ressources propres des pays bénéficiaires.

L'O.C.D.E. est à nouveau à même de tenir ce rôle parce qu'elle groupe des pays homogènes du point de vue économique. Elle est le club par excellence des pays industrialisés qui sont en même temps les plus importants donneurs d'aide.

La Suisse a adhéré récemment au C.A.D. Elle était le seul Etat industrialisé de l'O.C.D.E. qui n'en fit pas encore partie. Son adhésion repose sur la reconnaissance du fait qu'il est devenu indispensable, de nos jours, pour les pays industrialisés, de collaborer entre eux pour dégager les principes dont doit s'inspirer l'aide au développement. La nécessité de cette collaboration est d'ailleurs aussi reconnue par les pays en voie de développement eux-mêmes. Ils ont en effet exprimé à diverses occasions le désir que les pays industrialisés coordonnent leurs efforts d'aide pour mieux tenir compte des situations particulières et de la capacité différente du service de la dette des pays bénéficiaires.

Le C.A.D. tend aussi à devenir, dans son domaine, comme c'est déjà le cas pour l'O.C.D.E. en matière économique et financière, l'enceinte dans laquelle se concertent les positions que les pays industrialisés à économie de marché entendent présenter dans les organisations spécialisées des Nations Unies.

On le voit, le C.A.D. est primordial dans le contexte de la solidarité qui lie les pays riches à ceux en voie de dévelop-

pement. Son allant doit être maintenu et ses méthodes d'examen toujours rajeunies et perfectionnées. L'excellence de ses travaux est d'ailleurs un élément qui pesa sur notre décision d'y adhérer.

IV. **Les activités scientifiques** ne sont pas au nombre des objectifs fondamentaux de l'O.C.D.E. Elles y ont conquis droit de cité progressivement. Aujourd'hui, après trois conférences des ministres de la science de l'O.C.D.E., ce domaine est un des plus dynamiques de l'organisation, un de ceux qui contribuent largement à son renom.

L'introduction de la science à l'O.C.D.E. a coïncidé à peu près avec la prise de conscience par les gouvernements de la nécessité d'organiser la politique de la science, laquelle est en effet à même, bien comprise et encadrée, de stimuler la croissance économique et sociale.

Or, il est maintenant avéré que les perspectives nouvelles de recherche scientifique sont quasi illimitées. D'où l'impossibilité matérielle pour un Etat seul, et quelle que soit sa puissance, de poursuivre des efforts de recherche scientifique dans toutes les disciplines à la fois. La situation d'interdépendance dans laquelle les pays se trouvent donc de par la force des choses nécessite des choix et l'instauration d'une coopération scientifique internationale.

L'O.C.D.E. est bien placée à cet égard. Tout d'abord l'homogénéité du développement scientifique de ses Etats membres qui alimentent à concurrence de 75 % environ la production scientifique mondiale. Elle est ensuite une enceinte privilégiée groupant, en ce qui concerne l'Europe, des pays rarement réunis dans d'autres organisations à vocation scientifique.

Les travaux scientifiques de l'O.C.D.E. se développent dans trois directions principales correspondant à trois Comités. **Le Comité de politique scientifique** s'occupe par exemple de recherche fondamentale, de statistiques sur les dépenses de recherche et de développement et de l'influence de la science et de la technologie sur la croissance économique. **Le Comité de la coopération dans la recherche** fournit aux gouvernements membres un forum utile de discussion pour une série de problèmes qui deviennent préoccupants et pour la solution desquels les Etats devront consentir des investissements considérables au cours des prochaines décennies. Il s'agit par exemple des transports et de la technologie urbaine, de la pollution de l'eau et de l'air et de l'information scientifique et technique. Enfin, **le Comité du personnel scientifique et technique** examine le complexe des problèmes éducatifs et de leur influence sur la croissance économique et sociale.

Claude Gaillat.

Taverne de Genève

9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle
Cent. 21-08

TOUTES LES SPÉCIALITÉS SUISSES D'ORIGINE

Râclette valaisanne
Fondue bourguignonne
Fondue Suisse
Fermé le samedi

" LE MAS PERDU "

Agence Immobilière
Direction Suisse
30 - ROCHEGUDE
s/R.D.51 — près ST-JEAN-DE-MARUEJOLS

REGION : PROVENCE-CEVENNES

Maisons rustiques, Mas de caractère, à restaurer ou habitables de suite, Propriétés, Villas, Commerces

Abonnés

FAITES DE LA PUBLICITE
DANS VOTRE JOURNAL

Demandez nos tarifs

La Réd.,
17^{bis}, quai Voltaire - 7^e



René DOUILLARD
FLEURISTE

38, av. de la République
Tél. VOL. 87-98 Paris - 11^e

Livre dans le monde
entier par INTERFLORA

Le MONTE-CARLO

9, avenue de Wagram - Métro Etoile

vous réserve le meilleur accueil

SELF-SERVICE, rez-de-chaussée

RESTAURANT, 1^{er} étage

Déjeuners à F 8,— et 11,—
vin et service compris

SALLES pour BANQUETS

ROTISSERIE

ETO. 02.20

A. Tobler, Dir.

CREME FLUIDE
SPECIALE POUR
LES MAINS

maindermine
A BASE D'HUILE DE NOISETTE

EN TOUTES SAISONS
PROTEGE, AFFINE
ASSOULIT LA PEAU

BONETTI Frères - BELLINZONA-Suisse - MALAKOFF-Seine